

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	22.06.2020	10h30		DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste		Lié à :(obligatoire) ad 19.200
Titre : Amendement au postulat du groupe libéral-radical 19.200, du 4 novembre 2019, Pour des compétences en langues adéquates à l'entrée de la HEP		
Titre :		
Pour des compétences en langues adéquates		
Contenu :		
Le texte du postulat est modifié comme suit :		
<p>Dans le but d'améliorer et de favoriser l'enseignement bilingue dans notre canton, le Conseil d'État est prié <u>d'initier une réflexion afin de développer, pour les étudiantes et les étudiants, des stages linguistiques ou tout autre moyen susceptible d'améliorer les compétences en langues. Il est également prié d'étudier comment faciliter l'accès à la formation continue aux enseignantes et enseignants qui souhaitent développer leurs compétences en langue allemande pour enseigner dans des classes Prima.</u></p>		
Motivation (facultatif) :		
Le constat posé par le groupe libéral-radical dans son postulat est réaliste, comme le relève le groupe PopVertsSol dans son amendement.		
Dès lors, le groupe socialiste pense aussi qu'il faut se pencher sur la formation des enseignantes et des enseignants, mais dans le cadre d'une réflexion globale, notamment avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Cela nous paraît essentiel, car si cette réflexion ne devait être menée que sur le site de BEJUNE, cela pourrait péjorer l'attractivité de ce site.		
D'autre part, nous savons qu'une formation pédagogique bilingue français-allemand a été mise en œuvre et qu'une première volée comptant une trentaine d'étudiantes et d'étudiants neuchâtelois-e-s sera efficiente dès août 2021. En complément à la formation pédagogique de base, la formation continue offerte au corps enseignant nous apparaît indispensable afin d'améliorer et de favoriser l'enseignement bilingue dans notre canton.		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Françoise Gagnaux		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Annie Clerc-Birambeau	Assamoi Rose Lièvre	Laurent Duding
Corine Bolay Mercier	Laura Zwygart de Falco	Karim Djebaili
Laurence Vaucher	Johanne Lebel Calame	Pierre-Alain Borel
Hassan Assumani	Tristan Robert	